

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1433-1434

Artikel: Elections fédérales 1999 : partis politiques, bougez-vous !

Autor: Chaponnière, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

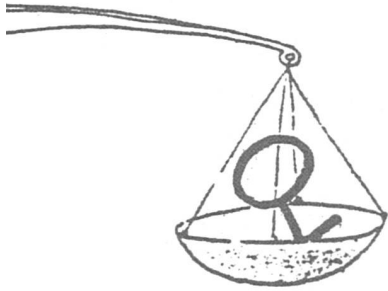
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA TAUPE

ce que nous voulons ?



industrie d'exportation et donc pour toute l'économie suisse. M. Blocher a déjà annoncé le lancement d'un référendum si la ratification était votée. Là encore, il s'agira de réfléchir avant d'accorder éventuellement sa signature. A propos de cette question, M. Blocher a donné la mesure de sa conscience civique. Comme chef d'une industrie chimique, qui vit de l'exportation à 90% et qui est l'une des sources de sa fortune, il est en faveur des accords bilatéraux, mais en tant que «politicien», il fera

campagne contre eux. C'est dire que son goût du pouvoir l'emporte, son pouvoir consistant à manœuvrer à sa guise la toute-puissante UDC. C'est donner aussi la mesure de la confiance qu'on peut lui faire.

Digne successeur du politicien Schwarzenbach de triste mémoire, qui avait déjà fait le coup, mais heureusement avait été battu en votation populaire, M. Blocher est, semble-t-il, déjà en train de préparer une autre initiative, celle-là destinée à obtenir la limitation de la présence étrangère en Suisse. Déjà, à propos des réfugiés du Kosovo, on voit des manifestations populaires de xénophobie. A ma honte en tant que Vaudoise, dans mon canton comme dans d'autres. On veut bien aider généreusement, et même très généreusement les réfugiés, tant qu'ils sont parqués loin de nous, mais nous avons peur d'eux s'ils veulent venir chez nous et que nous soyons obligés de leur faire leur place.

Repli sur soi

C'est pour la même raison que M. Blocher est contre les accords bilatéraux. La peur qu'il veut éveiller contre ces accords, c'est la peur de la libre circulation des personnes. Alors qu'on sait qu'une telle peur est infondée, par ce qui s'est passé ailleurs, et que d'un autre côté la libre circulation permettrait aussi aux Suisse-sse-s, et par exemple aux étudiants-e-s, de circuler librement ailleurs. Cette peur, il est facile de l'éveiller, pour un démagogue comme M. Blocher. Il est plus difficile de faire comprendre à tout un chacun ce que coûte à la Suisse, en perte de contacts, de prestige international, d'échanges culturels ou personnels, la politique de repli sur soi qu'on veut nous imposer: politique de la taupe qui se terre dans son trou au lieu d'affirmer sa présence et sa volonté de participer à la vie d'un monde en évolution.

Perle Bugnion-Secretan

Elections fédérales 1999:

Partis politiques, bougez-vous!

F-Questions au féminin (1/99) a publié un manifeste interpartis pour les élections fédérales de 1999. Les faits sont connus: les femmes restent sous-représentées, tant au Conseil national, où elles représentent un peu plus d'un cinquième des élus, qu'au Conseil des Etats, où elles ont obtenu, en 1995, 8 sièges sur 46 (17.4 %).

Face à la sous-représentation des femmes au Parlement fédéral, la Commission fédérale pour les questions féminines a décidé d'agir en prévision des prochaines élections. A la suite d'un échange de vues entre responsables des questions féminines des différents partis, il s'est avéré que les politiciennes, quel que fût leur parti, vivaient les mêmes expériences

et que le soutien apporté par le parti aux candidatures féminines était encore nettement insuffisant. Le premier résultat concret de ces discussions fut le lancement d'un manifeste interpartis: *D'avantage de femmes au Parlement!* Les femmes de tous les partis impliqués demandent que douze mesures, qui jusqu'ici n'ont que peu, voire pas du tout, été appliquées, soient concrètement prises par les partis.

L'expérience des candidates

La situation des candidates reste encore bien différente de celle des candidats. Lors des élections au Conseil national de 1995, un homme avait, en Suisse alémanique, une fois et demie plus de chances qu'une femme d'être élu. En Suisse

romande, un homme avait quasi trois fois et demie plus de chances qu'une femme! L'expérience des candidates montre que le profil demandé aux candidat-e-s correspond à une biographie masculine typique. Les politiciennes, quant à elles, sont placées dans une situation contradictoire qui veut qu'elles soient faibles et incompetentes, ou alors efficaces et donc «pas féminines».

Instructions aux partis

Si les partis politiques veulent véritablement augmenter le nombre de femmes au Parlement fédéral, ils peuvent appliquer les douze mesures proposées dans le manifeste interpartis. Ils peuvent notamment fixer des quotas de femmes et d'hommes sur les listes électo-

rales. Mais surtout, les candidates doivent être formées assez tôt pour les élections et bénéficier dès le départ d'une certaine publicité pour pouvoir se profiler suffisamment. Or, la pratique courante est plutôt d'aller chercher des femmes juste au moment où l'on établit les listes. Lors de la campagne elle-même, les candidates doivent obtenir un franc soutien de leur parti, non seulement sur le plan des idées, mais aussi financier. Une personne qui s'expose doit savoir qu'elle n'est pas seule. Ce sont là quelques-unes des mesures publiées dans le manifeste, dont la rédaction a donné pour la première fois aux partis politiques l'occasion de discuter de la situation des femmes d'une façon multipartite.

Martine Chaponnière